ACL - TARIFS - NOEL 2026

TARIFS GRENOBLE : appliqués aux familles résidant à Grenoble
TARIFS DE BASE : appliqués aux résidents de toutes les autres communes (sauf accords spécifiques)

CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE (repas compris)		DEMI-JOURNEE (matin ou après-midi)			FORFAIT VAC. MDC (sur 4 jours, du 21/10 au 24/10)	
	Tarifs Grenoble	Tarifs de base	Tarifs Grenoble	Tarifs de base	Repas	Forfait Grenoble	Forfait de base
- 300	13,60 €	19,40 €	6,80 €	9,70 €	4,10 €	47,60 €	67,90 €
301 - 450	16,00 €	21,80 €	8,00 €	10,90 €	4,50 €	56,00 €	76,30 €
451 - 800	18,30 €	24,10 €	9,15 €	12,05 €	5,00 €	64,05 €	84,35 €
801 - 1220	19,40 €	25,30 €	9,70 €	12,65 €	5,30 €	67,90 €	88,55 €
1221 - 1450	20,60 €	26,50 €	10,30 €	13,25 €	5,60 €	72,10 €	92,75 €
1451 - 1800	21,80 €	27,60 €	10,90 €	13,80 €	5,80 €	76,30 €	96,60 €
+ 1800	22,90 €	28,70 €	11,45 €	14,35 €	6,05 €	80,15 €	100,45 €

Attention : *le forfait Vacances concerne les 4 jours de la 1ère semaine des vacances de Noël, du 21/12 au 24/12, et est valable uniquement pour le centre de La Maison des Collines. A compter de la réservation, il ne pourra donner lieu à aucun remboursement, ou annulation quelqu'en soit la raison (maladie, convenance personnelle).*

Des aides du CCAS de la Ville de Grenoble sont possibles pour les vacances de Toussaint/Noël (Q.F. Inf. à 950).

Adhésion à l'Association : 10 € (adhésion annuelle et familiale, valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027)

A NOTER *: les réglements par chèques vacances et par CESU (papier) sont acceptés mais possibles, uniquement au siège de l'Association.*